



Le Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur recrute un(e) chargé(e) de projets

Intitulé du poste : Chargé(e) de projets

Rattachement hiérarchique : rattaché(e) à la Directrice du CRES

Temps de travail : 100%

Présentation du CRES

Organisme de santé publique associatif, le Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur est un centre ressource généraliste en prévention, éducation et promotion de la santé. Ses missions s'adressent à tous les professionnels œuvrant dans les champs du sanitaire, du social, de l'éducation à la santé et de la santé environnementale de la région.

Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé, il propose les missions suivantes :

1. Gestion d'un centre ressources documentaires et de bases de données (Bib-Bop, Oscars)
2. Conseil et accompagnement en méthodologie dans le cadre de la gestion de projet et évaluation d'actions et de programmes en prévention et éducation pour la santé
3. Formations en faveur du développement des compétences des acteurs
4. Développement et/ou coordination de programmes, dispositifs régionaux (CLS, CLSM, PTSM, ASV...) ou d'actions de promotion de la santé à caractère régional, en lien avec les comités départementaux (CoDES et CoDEPS 13) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont il anime le réseau
5. Relais de campagnes nationales de prévention

Le CRES participe également à la définition des politiques de santé, en étant membre de nombreuses instances de décision (Conférence régionale de santé, comités de pilotage, comités techniques de l'ARS, commissions du Conseil régional ou de collectivités locales...).

Contexte

Le Projet territorial de santé mentale des Bouches-du-Rhône (PTSM 13) a été élaboré entre 2019 à 2020 et validé en février 2021 par le DG de l'ARS PACA. Depuis, le PTSM 13 se déploie à partir de la mise en place d'une coordination dédiée à la mise en œuvre et au suivi des actions retenues, pour améliorer l'accès au soin et le parcours de santé et de vie des personnes.

Il s'agit de proposer aux personnes des soins de qualité, sécurisés et sans rupture, selon les 6 priorités fixées par le décret du 27 juillet 2017 :

- Repérage précoce des troubles psychiques, diagnostic, accès aux soins et aux accompagnements sociaux et médico sociaux,
- Parcours de santé, de vie de qualité et sans rupture,
- Soins somatiques,
- Prévention et prise en charge des situations de crise et d'urgence,

- Respect et promotion des droits, pouvoir d'agir, lutte contre la stigmatisation,
- Actions sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé.

La mise en œuvre du PTSM se décline au travers de la signature d'un Contrat territorial de santé mentale (CTSM). Outil du déploiement du PTSM, le contrat est conclu entre l'Agence régionale de santé et les acteurs du territoire participant et formalise l'engagement de chaque signataire dans la mise en œuvre des actions inscrites dans le PTSM.

Missions du ou de la chargé(e) de projets

En qualité de chargé(e) de projets, au sein d'une équipe de 20 professionnels, les missions qui vous seront confiées concernent la coordination départementale du PTSM des Bouches-du-Rhône.

L'ensemble de la mission est mis en place en collaboration avec la Délégation départementale de l'Agence régionale de santé des Bouches-du-Rhône, qui pilote le PTSM 13.

Les missions sont :

1. Accompagner la mise en place du Contrat territorial de santé mentale :

- Accompagner la priorisation des actions à intégrer chaque année dans le CTSM
- Accompagner la mise en place des avenants au CTSM pendant la durée du CTSM

2. Animer le projet territorial de santé mentale :

- Soutenir les acteurs pour la mise en œuvre des actions du PTSM
 - Accompagner les acteurs à la finalisation des fiches actions du PTSM,
 - Animer les groupes de travail thématiques issus des fiches actions et impliquant les acteurs, pour favoriser une inscription dans le parcours de soin et une inclusion sociale des personnes présentant des troubles psychiques,
 - Proposer aux porteurs de projets un appui méthodologique à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation et à la recherche de financement de leur action,
 - Accompagner les acteurs à l'écriture de nouvelles fiches actions, au fur et à mesure du déploiement du projet territorial.
- Développer et maintenir une dynamique partenariale
 - Assurer une communication régulière auprès des acteurs,
 - Organiser une journée départementale annuelle.
- Assurer le suivi du projet territorial de santé mentale
 - S'assurer de l'état d'avancement des actions et les communiquer aux acteurs,
 - Organiser et coanimer avec l'ARS les réunions de comité de pilotage (2/an),
 - Organiser et animer les réunions du Bureau dont le rôle est de travailler en lien avec le coordinateur sur la programmation de la feuille de route annuelle de travail et la préparation des réunions du comité de pilotage

3. Evaluer :

- Evaluer la mission de coordination territoriale
- Evaluer le processus de mise en œuvre du PTSM
- Rendre compte à la commission spécialisée en santé mentale du conseil territorial de santé et de la mise en œuvre du PTSM

- Rendre un bilan annuel du PTSM

4. Participer aux réunions d'animation régionale :

- Participer à l'élaboration d'outils communs au niveau régional de suivi de la mise en place du PTSM
- Participer aux échanges méthodologiques divers et aux réflexions sur la mise en place d'actions à l'échelle régionale

Profil recherché

Bac +5 (Master2).

Formation dans les domaines de la santé publique, de la prévention, promotion de la santé et éducation pour la santé ou de la psychologie sociale de la santé.

Seraient particulièrement appréciées : expériences et connaissance de la santé mentale, du système de santé et des politiques de santé publique dont celles portant sur la santé mentale. La connaissance des acteurs locaux en santé mentale (associations, établissements publics/privés en santé mentale...) du secteur social et médico-social, des acteurs du champ de la prévention serait également un plus.

Compétences requises

- Méthodologie et gestion de projets
- Aptitude et expérience en animation de réunion, utilisation de techniques d'animation
- Maîtrise de l'informatique (traitement de texte, bases de données, Powerpoint...)
- Capacité de rigueur et de synthèse, capacités rédactionnelles
- Sens pédagogique et capacité à animer des groupes de professionnels
- Goût et capacité de travail en équipe
- Autonomie et sens de l'initiative

Informations complémentaires

Le/la chargé(e) de projets sera amené(e) à se déplacer sur le département si besoin

Permis de conduire nécessaire

Abonnement transport pris en charge à hauteur de 50% par l'employeur

Complémentaire mutuelle santé, tickets restaurant

Télétravail possible 2 jours par semaine

Contrat

Contrat à durée indéterminée à temps plein soit 35h/ semaine

Rémunération selon expérience et formation

Lieu d'exercice : locaux du CRES, 178 cours Lieutaud 13006 Marseille (métro Castellane)

Date limite de dépôt des candidatures : 10 juin 2023

Modalités de candidature :

Adresser CV, lettre de motivation au CRES : cres-paca@cres-paca.org